

# FEDERATION CAMEROUNAISE DE FOOTBALL **CAMEROON FOOTBALL FEDERATION**

Affiliée à la FIFA en 1962, à la CAF en 1963 et à l'UNIFFAC en 1998

B.P: 1116 Yaoundé - Cameroun - Tél.: +237 222 20 19 28 - +237 222 21 66 62

Site Web: www.fecafoot-officiel.com - Email: contact@fecafoot.org

Numero de contribuable : M089600013325C

COMMUNIQUE FINAL DE LA SESSION DU COMITE EXECUTIF DE LA FECAFOOT TENUE LE 16 OCTOBRE 2019 A L'HOTEL MONT FEBE

Le mercredi, 16 octobre 2019, s'est tenue à l'hôtel Mont Fébé une session du Comité Exécutif de la Fédération Camerounaise de Football, sous la présidence de son Président, Monsieur SEIDOU MBOMBO NJOYA.

# Etaient présents :

Outre le président de la FECAFOOT ;

- Monsieur ABOUBAKAR ALIM KONATE, 1ervice-président;
- Monsieur JOSHUA OSIH, 2ème Vice-Président :
- Madame EKO MENDOMO Céline, 3èmevice-présidente :
- Monsieur ABBO MOHAMADOU, 4èmevice-président;
- Monsieur KADJI Gilbert, Membre;
- Monsieur BALOCK John, Membre;
- Monsieur MVOGO Saint Fabien, Membre;
- Madame Yvonne ASTA, Membre;
- Monsieur BOUBAKARI BELLO, Membre;
- Monsieur NSANGOU NKOMA MOHAMMA, Membre;
- Monsieur Flagèle NDJANDA SAHA, Membre;
- Monsieur YAKAM Gilbert, Membre;
- Monsieur WEMBE Samuel, Membre:
- Monsieur BANLOCK Benjamin Didier, Secrétaire Général.

Le quorum étant atteint, ainsi que le confirme la feuille de présence jointe en annexe du présent communiqué, le Comité Exécutif de la FECAFOOT a pu valablement délibérer et statuer en vertu des dispositions des articles 39, 40 et 41 des Statuts de la FECAFOOT, sur les points suivants inscrits à l'ordre du jour :

- 1 Lecture du récépissé de déclaration de réunion
- 2 Allocution d'ouverture du Président de la FECAFOOT
- 3 Suspension de séance
- 4 Photo de famille
- 5 Appel des membres et vérification du quorum

6 – Vérification de la conformité de la convocation de la réunion 🅢













Page | 1

- 7 Nomination des membres du Conseil d'Administration de la Ligue de Football Jeune du Cameroun (LFJC)
- 8 Confirmation de l'élection du 2ème Vice-Président
- 9 Examen et adoption du rapport général des compétitions de la saison sportive 2019/2020
- 10 Examen, approbation et adoption des projets des règlements des compétitions de la saison sportive 2019/2020
  - Règlement du Championnat Elite One ;
  - Règlement du Championnat Elite Two;
  - Règlement de la Coupe du Cameroun;
  - Règlement du Championnat Régional;
  - Règlement du Championnat Départemental;
  - Règlement du Championnat d'Arrondissement;
  - Règlement de la Coupe du Cameroun de Football Féminin;
  - Règlement du Championnat National de Futsal;
  - Règlement du Championnat National de beach Soccer;
  - Règlement de l'Octroi des Licences CAF aux Clubs ;
  - Statut du Joueur fédéral;
  - Règlement du Statut et du Transfert des joueurs affiliés à la FECAFOOT.
- 11 Présentation et validation des budgets et activités
- 12 Examen de la situation foncière de l'immeuble siège de la Ligue Régionale de Football du Sud
- 13 Examen et proposition d'élection des membres des Commissions Indépendantes
- 14 Examen des propositions de nomination des Secrétaires Généraux des Ligues Régionales et de certaines Ligues Départementales
- 15 Examen des demandes de changement de nom de certains Clubs :
  - Dix-Sept Heures de Mora en MORA F.C;
  - Sporting FC en ACADÉMIE ONE TO ONE;
  - Minta FC en MINTACK FC;
  - Achille F.C en HIRONDELLE FC DE MAKAK ;
  - Mimosa Sports de Mfou en LEKIE FOOTBALL CLUB D'OBALA;
  - AS Etoa Meki en FAUVES AZUR;
  - Bombardier FC en STADE DE BANDJOUN;
  - Ikoba Sport Academy en HERCULE FOOTBALL ACADEMY.
- 16 Examen des requêtes des Ligues Régionales de l'Extrême-Nord et du Nord-Ouest relatives à l'augmentation du nombre de clubs)













17 - Divers.

A l'issue des débats à la fois francs, contradictoires mais constructifs, le Comité Exécutif a pris les résolutions suivantes :

#### Résolution N°1

Le Comité Exécutif prend acte de ce que la procédure administrative relative à la déclaration de réunion aux règles de convocation et de quorum a été effectuée et observée conformément aux Statuts de la FECAFOOT.

# Résolution N° 2

Le Comité Exécutif de la FECAFOOT adopte, à l'unanimité des membres présents, l'ordre du jour.

## Résolution N° 3

A l'unanimité des membres présents, le Comité Exécutif confirme l'élection de Monsieur Joshua OSIH au poste de 2<sup>ème</sup> Vice-Président de la FECAFOOT.

#### Résolution N°4

En application des dispositions de l'article 88 des Statuts de la Ligue de Football des Jeunes du Cameroun, le Comité Exécutif, sur proposition du Président de la FECAFOOT, nomme **pour compter de la date de prise de la présente résolution et ce jusqu'au 13 octobre 2021**, les personnalités suivantes comme membres du Conseil d'Administration de la Ligue de Football des Jeunes du Cameroun.

> Président:

> 1er Vice-Président:

2ème Vice-Président:

Membres:

Monsieur KADJI Gilbert

Monsieur MVOGO Saint Fabien Monsieur DINGA Joseph FOMBUTU

Monsieur EKEKE Eugène ;

Monsieur NONO Jean Flaubert;

Monsieur YAKANA Samuel Dieudonné.

## Résolution N°5

Le Comité Exécutif de la FECAFOOT approuve les propositions de candidatures des membres à l'élection au sein des commissions indépendantes de la FECAFOOT et donne mandat au Président de la FECAFOOT de procéder à la nomination des membres des commissions permanentes.

#### Résolution N°6

Le Comité Exécutif prend acte du rapport général des compétitions présenté par le chef du département des compétitions de la FECAFOOT et recommande la prise des mesures fortes par le Président de la FECAFOOT, afin de remédier aux dysfonctionnements observés dans le système de délivrance des licences.

#### Résolution N°7

Le Comité Exécutif de la FECAFOOT valide les projets des règlements des compétitions de la saison sportive 2019/2020 ci-après:













D 10

- Règlement du Championnat Elite One;
- Règlement du Championnat Elite Two;
- Règlement de la Coupe du Cameroun;
- Règlement du Championnat Régional;
- Règlement du Championnat Départemental;
- Règlement du Championnat d'Arrondissement;
- Règlement de la Coupe du Cameroun de Football Féminin;
- Règlement du Championnat National de Futsal;
- Règlement du Championnat National de Beach Soccer;
- Règlement de l'Octroi des Licences CAF aux Clubs ;
- Statut du Joueur fédéral;
- Règlement du Statut et du Transfert des joueurs affiliés à la FECAFOOT.

# Résolution N° 8

Le Comité Exécutif charge Monsieur NSANGOU NKOMA MOHAMMA, membre du Comité Exécutif, d'assurer le processus de résolution du litige foncier concernant l'immeuble siège de la Ligue Régionale de Football du Sud. Il sera assisté des services compétents du Secrétariat Général de la FECAFOOT dans cette mission.

#### Résolution N° 9

Le Comité Exécutif demande aux Ligues Régionales de Football de faire parvenir au Secrétariat Général de la FECAFOOT au **plus tard le 30 octobre 2019**, deux propositions de candidature au poste de secrétaire général de leur ligue respective.

# Résolution N° 10

Le Comité Exécutif à l'unanimité des membres autorise le Bureau du Comité Exécutif à examiner les propositions des Conseils d'Administrations relatives aux propositions de nomination des Secrétaires Généraux des Ligues Régionales de Football et à procéder à titre conservatoire à leur nomination.

## Résolution N° 11

Le Comité Exécutif à l'unanimité des membres approuve les demandes de changements de noms des clubs ci-après :

- Dix-Sept Heures de Mora en MORA F.C;
- Sporting FC en ACADÉMIE ONE TO ONE;
- Minta FC en MINTACK FC:
- Achille F.C en HIRONDELLE FC DE MAKAK;

6

Mimosa Sports de Mfou en LEKIE FOOTBALL CLUB D'OBALA;













Page I A

- AS Etoa Meki en FAUVES AZUR ELITE;
- Bombardier FC en STADE DE BANDJOUN;
- Ikoba Sport Academy en **HERCULE FOOTBALL ACADEMY**.

### Résolution N° 12

Le Comité Exécutif examine favorablement les demandes d'augmentation du nombre de clubs formulées par les Ligues Régionales de l'Extrême-Nord et du Nord-Ouest ainsi qu'il suit :

- Ligue Régionale de l'Extrême-Nord : passage de 16 à 22 clubs ;
- Ligue Régionale du Nord-Ouest : passage de 17 à 25 clubs.

# Résolution N° 13

Le Comité Exécutif nomme Monsieur MOULOKE Ebenezer Durand au poste de Conseiller du Président de la FECAFOOT.

Tous les points inscrits à l'ordre du jour étant épuisés, les travaux de la session ordinaire du Comité Exécutif ont pris fin sur une note de convivialité générale.

LE SECRETAIRE GENERAL

BENJAMIN DIDIER BANLOCK

Fait à Yaoundé, le 16 octobre 2019

LE PRESIDENT

SEIDOU MBOMBO NJOYA











